



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260907-D2026_41-DE

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : **15** – Présents : **14** – Votants : **15**

Le sept septembre deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : David HELLIO, Julie GAUDIN, Gwenael LIECHTY, Fanny PROCUREUR, Jacques DENIS, Carole TARDIVEL, Sophie LANGUILLE, Fabrice JEGLO, Vanessa CLAIR-MARTY, Christiane LE RAY, Sophie BARBAUX, Anne-Gaud MILLORIT, Magalie MOUYSET

Sont absents excusés : Enguerrand ROUZIC donne procuration à Anne-Gaud MILLORIT

Secrétaire de séance : Sophie BARBAUX

D2026_41 DEMANDE DE SUBVENTION DE LA FERME DU BOTRAY

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la demande de subvention présentée par la ferme pédagogique Le Botrai, située à Saint-Trimoël.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour et 1 abstention, décide :

- de ne pas donner une suite favorable à cette demande de subvention pour l'année 2026, la campagne de demande et d'attribution des subventions communales ayant déjà été réalisée et les crédits correspondants ayant fait l'objet d'un vote par le conseil municipal ;
- d'indiquer que l'association pourra présenter une nouvelle demande de subvention pour l'année 2027, dans le cadre de la campagne annuelle et selon la procédure applicable à l'ensemble des associations sollicitant une subvention auprès de la commune.

Pour extrait conforme,

Le maire, David HELLIO

David Hellio

